

Vous êtes cordialement invités à notre

Assemblée générale annuelle

Le mercredi 17 octobre 2001

Rafraîchissements : 18 h 30 • Assemblée : 19 h

**Veillez RSVP au plus tard
le 12 octobre 2001.
Personne-contact : Carol Lukasik
au (905) 684-3407, poste 223
Courriel : carol@contactniagara.org
Télécopieur : (905) 684-2728**

**Four Points Sheraton
Suites Niagara, Salle Newman
3350, promenade Schmon,
St. Catharines (Emprunter la
Route 406, sortir au ch. St. David,
près de l'Université Brock)**

Définition de la collectivité et de l'engagement communautaire

Le développement communautaire est un sujet qui a été déjà discuté dans nos numéros précédents. Une importante étape initiale dans le lancement de ce processus de développement communautaire est celle de la définition d'une «collectivité» et de la reconnaissance de la nature de l'«engagement» de cette collectivité dans la poursuite de ses objectifs propres. Les individus, les gouvernements et les organisations définissent la collectivité de diverses manières en se basant sur un ensemble de facteurs. Le terme «collectivité» exige que toutes les personnes qui en font partie s'entendent sur ce qui constitue «leur» collectivité. Aussi, peut-on définir une collectivité en se référant à une «cible» particulière au sein de la population, par exemple, l'ensemble des enfants qui ont reçu un diagnostic d'autisme. C'est pourquoi il est tout à fait acceptable qu'une «collectivité» se définisse, par exemple, par une géographie commune (Je suis membre de la collectivité de Fonthill/St. John), par des intérêts communs (Je suis membre du club 4H/des Guides/du Club Rotary), par une religion ou une ethnie commune (Je suis membre de la collectivité francophone/juive/chrétienne/antillaise/amérindienne), ou encore par un besoin commun. Les personnes qui peuvent concevoir l'idée d'une «collectivité» comme groupe peuvent établir le cadre d'un développement communautaire efficace.

La nature de l'«engagement communautaire» diffère aussi selon le but du processus de développement communautaire. Il est donc essentiel que les personnes sachent quelle sera la nature de leur engagement. L'éventail des possibilités de participation communautaire comprend :

- Une fonction consultative auprès des décisionnaires
- Une participation active dans la conception, la mise en oeuvre ou l'évaluation
- Une propriété communautaire et une fonction de contrôle

Peu importe le choix effectué, il est important que les membres de la collectivité aient des responsabilités clés dans le processus décisionnel de la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation du projet ou de l'initiative contemplée.

L'ensemble des définitions acceptées d'une «collectivité» et de l'«engagement communautaire» ainsi que la présence d'un solide modèle de planification communautaire renforcent le processus de développement au sein de la collectivité. Contact Niagara est un organisme représentatif de tels exemples en considérant son rôle dans la planification communautaire.

23 Hannover Drive, Unit 8
 St. Catharines, Ontario L2W 1A3
 Phone: (905) 684-3407 • 1-800-933-3617
 TTY: (905) 684-6289 • Fax: (905) 684-2728
 Email: info@contactniagara.org
 www.contactniagara.org

Pourquoi les gens prennent-ils contact avec CONTACT?

Voici un sommaire des demandes reçues par Contact Niagara au cours du premier trimestre de l'exercice (1er avril 2001 au 30 juin 2001).

Accueil	263
Renseignements	363
Résolution de cas	6
Comité consultatif sur les placements en établissement (CCPE)	15

* Ces données ne reflètent pas la mise en place du point d'accès unique dans son intégralité.

Renseignements concernant notre liste d'expédition

Nous voulons tenir à jour notre liste d'expédition. Veuillez appeler au 905-684-3407, poste 225, ou lui faire parvenir un message par courriel à carol@contactniagara.org dans les cas où :

- votre adresse / les renseignements vous concernant nécessitent une mise à jour
- vous aimeriez recevoir notre bulletin
- vous recevez plus d'un exemplaire du bulletin
- vous ne voulez recevoir plus aucune correspondance de CONTACT NIAGARA

D'avance, nous vous disons merci.

Bienvenue et au revoir

Contact Niagara souhaite la bienvenue à plusieurs nouveaux membres de l'organisation et, en même temps, dit au revoir à beaucoup d'autres personnes.

Durant les douze dernières années de son association avec le Comité des services à l'enfance et au cours de l'année dernière avec Contact Niagara, le Comité consultatif sur les placements en établissement (CCPE) a bénéficié du dévouement, du soutien et du travail assidu de Dianne Gunter. Et maintenant que Dianne nous quitte, elle va beaucoup manquer à toutes les personnes associées au CCPE et à nous tous à Contact Niagara. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux projets. Aujourd'hui, ce sont les coordonnateurs de ressources qui assument les responsabilités de Dianne au sein du CCPE.

Jackie Frans, notre réceptionniste, nous a quittés afin de poursuivre d'autres intérêts. Nous regretterons les compétences administratives de Jackie, sa voix chaleureuse et son optimisme contagieux. Nous accueillons Anita Klemmensen qui remplira les fonctions de Jackie avec le même degré d'enthousiasme et de compétence. Nous souhaitons la bienvenue également à Susan Dolgos qui se joint à notre organisme pour prêter main-forte dans les tâches administratives courantes.

Il y a aussi eu plusieurs changements dans les postes de coordination des ressources. Le haut niveau de compétence et de professionnalisme de Kaarina Vogin va aussi beaucoup nous manquer alors qu'elle quitte notre organisation. Toutefois, la région de Niagara continuera à bénéficier de la présence de Kaarina car elle assume un poste au Niagara Child Development Centre (Centre de développement de l'enfance de Niagara). Clark Olson a aussi quitté Contact Niagara afin de se lancer dans d'autres entreprises. Enfin, nous sommes heureux d'accueillir Chris Montreuil, notre nouvelle coordonnatrice de ressources en français. Chris, qui s'est jointe à notre organisme en juin, apporte à l'équipe et à la collectivité de nombreuses années d'expérience et de solides compétences dans le domaine du service social.

Comité sur le diagnostic mixte de Niagara

Un des rôles de Contact Niagara est de contribuer à un système de services à la fois complet et coordonné offert aux personnes qui ont un handicap de développement et aux enfants et adolescentes et adolescents qui doivent faire face à des troubles émotionnels et/ou de comportement. L'organisation est heureuse de contribuer au travail du Comité sur le diagnostic mixte de Niagara et d'appuyer sa contribution à la collectivité de Niagara.

Le Conseil de santé publique du district de Niagara a récemment publié le rapport final du Comité sur le diagnostic mixte de Niagara. En se basant sur le document de politique interministérielle du ministère des Services sociaux et communautaires et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée intitulé Policy Guideline: The Provision of Services for Persons with a Dual Diagnosis (Guide de politique : La prestation de services aux personnes ayant un diagnostic mixte), ce comité a été créé pour améliorer les services locaux aux personnes ayant un diagnostic mixte (handicap de développement et handicap dû à une déficience intellectuelle). Le Dual Diagnosis Policy Guideline - Implementation Plan for Niagara (Guide de politique concernant un diagnostic mixte - Plan de mise en oeuvre pour Niagara) donne un compte rendu des travaux du Comité et trace les stratégies futures nécessaires pour continuer leur oeuvre.

Les membres du Comité, qui comprennent des prestataires de services des secteurs de la santé mentale et du développement, des personnes qui représentent les familles et les consommatrices et consommateurs, et d'autres intervenantes et intervenants de la collectivité, ont pu réaliser les projets suivants :

- La reconnaissance des besoins et lacunes des services locaux ;
- La publication d'une brochure concernant les questions liées à l'établissement d'un diagnostic mixte et la distribution de cet ouvrage dans la collectivité en

général et aux médecins de la région ;

- L'organisation d'un atelier de perfectionnement professionnel pour les membres du personnel de première ligne de la région sur le sujet du diagnostic mixte;
- L'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'évaluation et de contrôle continus des services locaux pour les personnes ayant un diagnostic mixte ; et
- L'approbation d'un financement unique du ministère des Services sociaux et communautaires et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour mettre en place des protocoles et des ententes de services entre les fournisseurs de services dans le domaine de la santé mentale et du développement, et d'élaborer et établir une stratégie de formation touchant le diagnostic mixte à l'intention du personnel de première ligne.

Contact Niagara, la Municipalité régionale de Niagara, le Service de santé publique et les Programmes de santé mentale des collectivités sont partenaires de ce projet. Mary Jane Waszynski, appuyée par la firme de consultants Beclin and Associates, a été recrutée pour assumer le rôle de coordonnatrice de projet pour cette initiative. De plus, le Comité de direction du projet de diagnostic mixte de Niagara a été créé pour conseiller et guider ce programme.

Pour plus de renseignements au sujet de ce projet, veuillez communiquer avec Mary Jane Waszynski au (905) 684-6910 ou au 1-800-933-3617, poste 239.

Si vous désirez recevoir une copie du Rapport du Comité sur le diagnostic mixte de Niagara intitulé Dual Diagnosis Policy Guidelines - Implementation Plan for Niagara (Lignes de conduite concernant le diagnostic mixte - Planification de la mise en oeuvre de Niagara), veuillez appeler Jeannette au Conseil de santé publique de Niagara en composant le (905) 682-7000, poste 12.